

M. Lumley: Monsieur le président, nous relisons certainement l'alinéa, puisque le député juge la chose utile. Je voudrais lui rappeler que je ne suis pas plus que lui un expert en rédaction juridique; néanmoins, il ne faut pas oublier que la formulation de cet alinéa a été approuvée par le ministère de la Justice.

M. Stevens: Je regrette que le ministre des Finances soit absent, monsieur le président, car ma question suivante est en fait une question de politique. En effet, un ministère semble avoir une politique, en ce qui concerne l'imposition appliquée aux subventions accordées aux programmes d'isolation, différente de celle que nous présente maintenant le ministère des Finances. Je veux parler d'un petit ouvrage qu'a publié le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources intitulé: «Keeping the Heat in». A la page 91 de cet ouvrage, il est question de plusieurs modes d'isolation, et l'on souligne que, contrairement à d'autres formes de dividendes, les subventions accordées sont libres de toute imposition.

Voici la question que j'ai à poser au secrétaire parlementaire. Pourquoi le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il publié un ouvrage qui traite, au chapitre neuf de l'aspect financier et qui encourage le public à isoler les maisons et à prendre les mesures dont il est question aujourd'hui, en soulignant que ces subventions ne seront pas impossibles, alors que le 20 octobre, le ministre des Finances lance à la Chambre une proposition où il entend grever d'impôt les subventions que le gouvernement a offertes à certaines catégories de personnes au Canada, dans le cadre des programmes d'isolation thermique? Vraiment est-ce cela la justice?

M. Lumley: Monsieur le président, je ne peux certainement pas répondre pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais je lui demanderai une explication.

M. Stevens: Le ministre pourrait-il essayer d'éclaircir la question avant que nous ne revoyons cet article, et en informer la Chambre? J'entends ici les balbutiements d'un socialiste qui essaye toujours de prendre la parole au nom du gouvernement. J'aimerais lui rappeler que le secrétaire parlementaire n'a pas dit qu'il informerait la Chambre mais qu'il en parlerait au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je puis vous assurer, monsieur le président, que j'ai affaire depuis assez longtemps à cette canaille d'en face pour savoir qu'il faut tout faire inscrire au compte rendu, sinon on n'arrive à rien.

M. Darling: Monsieur le président, j'essaie d'intervenir depuis 8 heures 20, et je suis heureux d'avoir enfin la parole. J'appuie l'amendement qu'a proposé le député de Saint-Jean-Ouest. La circonscription que je représente est une région au climat rigoureux de ce grand pays qu'est le Canada, et une région où l'économie n'est pas aussi florissante que dans d'autres. Par conséquent, le gouvernement à mon avis devrait retenir cet amendement. Je suis bien certain que si la plupart des députés d'en face faisaient un examen de conscience, ils penseraient de même.

● (2152)

Je regrette que le ministre des Finances ne soit pas ici, mais je prierais son secrétaire parlementaire de demander aux

Impôt sur le revenu

généiaux petits mathématiciens, aux mandarins qui sont à ses côtés et qui ont calculé qu'il en coûterait 560 millions de dollars de ne pas imposer la subvention de \$350, si cela est exact? Est-ce exact du point de vue des impôts perdus en dollars et en cents?

M. Lumley: Monsieur le président, c'est bien ce qu'il en coûterait pour faire exactement ce que propose le député.

M. Darling: Est-ce en calculant \$350 par subvention?

M. Lumley: Oui, monsieur le président.

M. Darling: A-t-on songé à ce qu'a dit le ministre d'État chargé des affaires urbaines, que la subvention moyenne n'est pas de \$350, mais de \$211? Que les petits génies répondent à cela!

M. Lumley: Monsieur le président, le député semble aimer s'en prendre aux petits génies comme il les appelle. Je pense qu'ils sont deux fonctionnaires laborieux du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Lumley: Hier, les petits génies, comme il les appelle, ont calculé rapidement que la motion créditiste coûterait 175 millions de dollars. Les députés d'en face ont aussi critiqué ce chiffre. Environ 24 heures après, ces petits génies, comme il les appelle, en sont arrivés à un chiffre exact de 160 millions de dollars. Les petits génies sont donc pas mal précis.

M. Darling: Je remercie le secrétaire parlementaire. Je ne voulais déprécier personne. Je suis heureux de voir que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines vient tout juste d'entrer à la Chambre. Si le secrétaire parlementaire veut l'apprendre de la bouche même de l'intéressé...

M. Paproski: De qui?

M. Darling:... le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a déclaré cet après-midi au comité que la subvention moyenne autorisée par son ministère et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'était que de \$211 et non de \$350. Cela réduira donc considérablement le montant global. J'aimerais entendre ce que le secrétaire parlementaire a à dire à ce sujet.

M. Lumley: Monsieur le président, quand on s'arrête sur un programme comme celui-ci, bien des hypothèses sont permises. Le chiffre de \$211 mentionné par le député a été calculé en fonction des demandes reçues jusqu'ici. Bien entendu, ce chiffre peut changer selon le nombre de demandes reçues.

M. Darling: Monsieur le président, je comprends cela. Je suis heureux de voir que le ministre des Finances est de retour à la Chambre. Je regrette qu'il n'ait pas été ici pour répondre aux questions que j'ai posées plus tôt. J'ai beaucoup de sympathie pour l'honorable ministre. Je me rends bien compte de ce qu'il a dit ce soir. Il essaie de bien faire son travail. Il lui faut prendre une décision qui mettrait Salomon lui-même dans l'embarras. Il doit décider si la subvention de \$350 sera imposable, c'est-à-dire si elle sera considérée comme faisant partie du revenu de tous les contribuables, sauf ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Même si cela est logique, il est difficile pour les députés de l'expliquer à leurs électeurs.